



# École régionale d'été des clubs 2023

**Pour les patineurs du  
CPA Les Lames d'Argent et de Patinage Laval**

**Du 26 juin au 11 août 2023**

**Aréna Yvon-Chartrand  
4100, Blvd. De La Concorde Est, H7E 2E3**

**La date limite d'inscription :  
**Lundi 5 juin 2023.****

Les inscriptions débuteront le **lundi 22 mai** et le formulaire d'inscription sera sur le site de la Région soit [patinageartistiqueregionlaval.ca](http://patinageartistiqueregionlaval.ca) et vous devrez utiliser la plate-forme SPLEX.

Vous devez sélectionner les heures de cours ainsi que la journée désirée après avoir validé avec votre entraîneur. Aucune substitution de cours ou de jour sera acceptée pendant la saison d'été.

Les inscriptions reçues après la date limite seront acceptées selon les places disponibles. Le principe du premier arrivé, premier servi sera appliqué.

**Pour toutes informations supplémentaires vous devez  
communiquer par courriel à l'adresse suivante :  
[patinageartistiqueregionlaval@gmail.com](mailto:patinageartistiqueregionlaval@gmail.com)**

## CATÉGORIE APPLICABLE POUR L'ÉTÉ 2023

- Star 1 :                   Étape 6 réussi, aucun test Star réussi  
                                  Ou Test Star 1 réussi
- Star 3 :                   Test Star 3 réussi
- Star 5 :                   Test Star 5 réussi
- Star 6 :                   Test Star 6 réussi
- Star 8 :                   Test Star 8 réussi
- Star 10 :                  Test Star 10 réussi
- Or :                        Test Or réussi

\*\*\* Le plus haut test réussi sera pris en considération.

### Règlements officiels

#### **L'ignorance ne sera pas une excuse**

- L'horaire quotidien proposé pourra être modifié pour des raisons majeures par les responsables des clubs seulement.
- L'horaire et le temps de glace pré déterminé doivent être respectés en tout temps.
- Tout patineur inscrit à l'école doit s'entendre avec son entraîneur quant à son programme de leçons. Toute leçon privée doit être payée à l'entraîneur.
- Aucune substitution de semaine ou report ne sera accepté.
- En tout temps, les patineurs et entraîneurs doivent faire preuve de respect envers les moniteurs, les autres patineurs, les entraîneurs et les responsables des clubs.
- Toute attitude antisportive, toute conduite répréhensible ou nuisible ne sera tolérée sous peine d'expulsion, et ce, sans remboursement.
- Les chambres doivent être propres en tout temps et demeurent accessible à tous. Aucun groupe ou personne ne peut réserver une chambre en particulier.
- Il n'est pas possible pour une patineuse ou un patineur de passer toute la journée à l'aréna. Le temps maximum de présence à l'aréna est d'une heure avant et après son temps de glace pré autorisé.

## **Message important – école d'été 2023**

*En prévision des écoles d'été de patinage artistique, le conseil d'administration de Patinage Artistique Région Laval (P.A.R.L.) souhaite rappeler aux membres des Clubs Patinage Laval et Les Lames d'argent de Laval, que l'assurance responsabilité civile générale de Patinage Canada couvre toutes les activités reliées strictement au patinage.*

*Autrement dit, les activités organisées peuvent être variées, toutefois, il faut qu'elles soient considérées comme étant précisément liées au patinage. Ainsi, les activités de type « camp de jour » ou « service de garde » ou toutes autres activités non liées au patinage ne sont pas couvertes par les assurances et sont interdites.*

*Également, le conseil d'administration rappelle aux entraîneurs que tout intervenant engagé pour une activité liée au patinage, qui n'est pas membre en règle de Patinage Canada, ne sera pas couvert par les assurances responsabilités civiles générales de Patinage Canada. De plus, un intervenant qui agit auprès des patineurs, de façon répétitive ou selon son mandat, doit faire l'objet d'une vérification des antécédents judiciaires.*

*Pour plus de détails, veuillez consulter la note de Patinage Québec et Patinage Canada, transmise le 3 octobre 2019. Le conseil d'administration entend faire respecter ces règles à la lettre.*

*Nous vous remercions de votre collaboration.*

**Aréna Yvon-Chartrand**

No session	HEURE	JOURS	PROGRAMME ET CATÉGORIE
1	7h à 8h	Lundi au vendredi	Patinage Plus, Style libre, danse & habiletés
			Catégorie : Ouvert à tous
2	8h à 9h	Lundi au vendredi	Style libre, danse & habiletés
			Catégorie : Star 1 et plus
	9h à 9h10	Lundi au vendredi	Glace
[3] *	9h10 à 10h10	Lundi au vendredi	Style libre & habiletés
			Catégorie : Star 3 et plus
[4] *	10h10 à 11h10	Lundi au vendredi	Style libre
			Catégorie : Star 6 et plus
	11h10 à 11h20		Glace
[5] *	11h20 à 12h20	Lundi au vendredi	Style libre, danse & habiletés
			Catégorie : Star 1 à 6
6	12h20 à 13h20	Lundi au vendredi	Style libre & habiletés
			Catégorie : Star 3 et plus
	13h20 à 13h30		Glace
7	13h30 à 14h30	Lundi au vendredi	Style libre, danse & habiletés
			Catégorie : Star 1 et plus
8	14h30 à 15h30	Lundi au vendredi	Style libre, danse & habiletés
			Catégorie : Star 1 et plus
	15h30 à 15h40		Glace
9	15h40 à 16h40	Lundi au jeudi	Patinage Plus, Style libre, danse & habiletés
			Catégorie : Ouvert à tous
10	16h40 à 17h40	Lundi au jeudi	Style libre, danse & habiletés, Patinage Plus
			Catégorie : Ouvert à tous
	17h40 à 17h50		Glace
[11] *	17h50 à 18h50	Lundi au jeudi	Style libre, danse & habiletés, Patinage Plus
			Catégorie : Patinage Plus et Star 1 à 4
	18h50 à 19h		Glace
12	19h à 20h	Lundi au jeudi	Style libre, danse & habiletés
			Catégorie : Star 1 et plus
13	20h à 20h55	Lundi au jeudi	Style libre, danse & habiletés
			Catégorie : Star 1 et plus

\* Maximum de 4 inscriptions (élèves) par entraîneur sur les séances [3], [4], [5] et [11] jusqu'au 10 juin. S'il reste des places après cette date, les inscriptions se feront selon premier arrivé, premier servi.

Cours de groupe de 3 patineurs à la fois au maximum. Pas de mouvement attaché.

## TARIFS POUR LA SAISON ÉTÉ

<b>Nb de séances <u>par</u> <u>semaine/par</u> <u>patineur</u></b>	<b>Patineur membre des Lames d'Argent ou Patinage Laval</b>	<b>Patineur d'un club extérieur de Laval</b>
<b>1 séance</b>	<b>165\$</b>	<b>215\$</b>
<b>2 à 3 séances</b>	<b>205\$</b>	<b>255\$</b>
<b>4 à 5 séances</b>	<b>240\$</b>	<b>290\$</b>
<b>6 à 10 séances</b>	<b>315\$</b>	<b>365\$</b>
<b>11 séances et plus</b>	<b>375\$</b>	<b>425\$</b>

Un rabais de 25\$ s'appliquera pour l'inscription d'un deuxième enfant (fratrie).